

**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse  
**Herausgeber:** Aînés  
**Band:** 3 (1973)  
**Heft:** 2

## Inhaltsverzeichnis

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## ÉDITORIAL

# Notre pétition fiscale

Ce sont plus de vingt mille signatures que nous avons pu déposer en votre nom auprès du Grand Conseil vaudois. La Commission des pétitions s'est réunie et a décidé de transmettre le dossier au Conseil d'Etat pour étude et rapport. L'affaire suit son cours et, si tout va bien, nous aurons une réponse au printemps.

Cette pétition a fait impression par le grand nombre de signatures qui l'appuient. Ainsi nos autorités sont-elles informées du fait que les impôts sont à l'origine d'un malaise certain parmi les retraités.

Précisons certains points importants de notre démarche concernant le principe, le contenu et la finalité de notre pétition.

En lançant cette pétition, nous n'avons pas voulu faire pression sur les autorités, mais les rendre attentives au fait qu'il y a un réel problème au niveau de l'imposition fiscale des rentes AVS. Dans notre esprit, la pétition est une demande, une question posée ; donc pas une exigence.

L'intérêt s'est cristallisé surtout sur la demande d'abattement à 80 %. Or, ce n'est que le dernier point de notre triple demande. Ce n'est que la partie apparente du problème. Car suggérer une politique fiscale plus clémence en faveur des retraités sans montrer concrètement un des enjeux de la question, l'enjeu financier, c'était courir à l'incompréhension et à l'échec. Cela dit, nous ne pensons pas du tout avoir suggéré la solution idéale : cette idée d'abattement généralisé de l'imposition a même un côté injuste dans la mesure où TOUS, riches et pauvres, en profiteraient. Faisons confiance à nos autorités qui, elles, sont assez compétentes et renseignées pour apporter une solution efficace au problème.

La question est posée : là est l'essentiel.

Reste à savoir si nous avons respecté notre engagement de neutralité politique. En toute honnêteté nous pouvons dire oui sans hésiter. Il en aurait été tout autrement si, comme d'aucuns nous l'ont suggéré, nous nous étions approchés d'un parti bien déterminé. On aurait alors pu parler de prise de position politique. Notre pétition est une demande publique neutre. Elle est adressée à qui se sent concerné, quelle que soit sa couleur. La démocratie est un système dans lequel chacun peut s'exprimer sans aucune discrimination. La pétition nous semble être un moyen d'expression particulièrement digne de ce jeu démocratique. AINÉS

# aînés

**Administration :** Yves Debraine

Administration et Rédaction:  
10, passage Saint-François, 1003 Lausanne,  
téléphone (021) 22 34 29

**Rédaction :** Georges Gygax - Jean-Pierre Rageth

Rédaction des pages Pro Senectute :  
Eric E. Thilo

**Editeur :** Société coopérative « Aînés » Lausanne

**Imprimeur :** Presses Centrales Lausanne S.A.

**Régie des annonces :** Annonces Suisses S.A. « ASSA »  
2, place Bel-Air, tél. (021) 20 29 31  
1002 Lausanne  
et succ. dans toute la Suisse



**Comité de fondation :** Dr. L.-M. Bircher, Claude Badel, Marc Guignard,  
Bernard Peitrequin.

**Banque :** Banque Cantonale Vaudoise C. C. P. :  
10 - 725 (Ment.: pour compte 360.298 « Aînés »)

**Prix du numéro :** Fr. 1.80

**Abonnements :** Fr. 15.— par année  
Etranger: Fr. 18.—

Toute reproduction de textes ou photos interdite sans accord préalable avec la Rédaction.

N° 2/73 - Troisième année

## Sommaire

### 2 Editorial

3 Claudine Merckx : « Notre nouvelle maison... »

6 Le Liban, pays de lait et de miel

9 Ceux qui osent se mouiller

10 Les conseils du médecin

11 Apprenez à photographier

12 Madame Pratique a des idées

13 Chronique AVS

14 Du nouveau à Moudon!

15 La retraite! Pourquoi ? Comment ? – La chronique du MDA

16 Le temps des concessions

17 Les pages Pro Senectute

21 Le courrier des lecteurs

23 Bricolons...

24 Mots croisés

Notre couverture:

Baalbeck et ses trésors... (voir pages 3, 4 et 5). (Photo Y. Debraine)